

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2010

Présents : Robert Tardy, Marc Vernay, Isabelle Vernay, Annie Lagniet, Bernadette Chaize, Bernard Villemagne, Julien Tardy, Philippe Lagniet

Secrétaire : Henri Bénier

Approbation du conseil du 4 mai 2010

1) **EVEIL MUSICAL EN MILIEU SCOLAIRE** : Il n'y a plus de Contrat Educatif Local. Le coût pour 2010 est de 590,30 euros la demi-heure, un courrier sera envoyé car l'éveil musical n'a pas été accompli intégralement, au moins une absence d'environ 4 mois, la décision sera prise au prochain conseil.

2) **CHOIX DU BUREAU D'ETUDE POUR LE PLU** : Le cabinet AUA est retenu pour un montant de 27310euros

3) **POUR INFORMATION** : Achat d'une tondeuse débroussailleuse

4) **ECLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOT** : Abandon du projet réalisé par le SIEL mais réalisation d'une tranchée avec fourreau et regard en prévision d'un éclairage futur.

5) **DECISION MODIFICATIVE COMMUNE** :

INVESTISSEMENT

DEPENSES

C/020 Dépenses imprévues	- 4000,00
C/2315-64 Immobilisations en cours équip.sportifs :	+ 5000,00
C/2158-13 Autres inst mat et outillages techniques	- 4000 ,00

RECETTES

C/021 : Virement de la section fonctionnement :	+ 5000,00
---	-----------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

C/023 Virement à section d'investissement :	+ 5000,00
C/61522 Entretien et réparations de bâtiments :	- 5000,00

APPROUVE 8VOIX / 8

6) **ABANDON DE L'USAGE DU DROIT DE PREEMPTION TERRAIN SAGNE DU BLANC EST**
APPROUVE PAR 8 VOIX SUR 8

7) **ENFOUISSEMENT LIGNE TELECOM CROIX DE CHAUBOURET** : La participation de la commune est
«3147,20€ +1542,13€ de TVA

VOTE PAR 8 VOIX / 8

8) **CONTRAT MAINTENANCE ECOLE NUMERIQUE RURALE** :

Le coût est de 59,00€ par mois il faut approfondir ce contrat et le mettre en concurrence le vote est reporté.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Vie locale tourisme

Une réunion a eu lieu avec les commerçants. Ils souhaitent pour la fête du village créer une fête de la myrtille, la décoration du village avec des ballons et fanions et de nouveau des mannequins, la création d'un parcours des trois bachats

Le fleurissement du village samedi 12 juin à 9 heures

La séance est levée à 23 heures